



Juillet 2026

Procès des chefs présumés de la DZ Mafia : la justice face à la montée en puissance du narcobanditisme marseillais.

Le procès des auteurs présumés d'un double assassinat commis en 2019 dans un hôtel des Bouches-du-Rhône constitue l'une des premières procédures d'ampleur visant des individus présentés comme des figures centrales de la DZ Mafia, organisation criminelle associée au narcotrafic marseillais.



Enquête

- 30 août 2019 : découverte des corps de deux hommes tués par arme à feu dans un hôtel situé à proximité de Marseille.
- Ouverture d'une enquête de flagrance puis d'une information judiciaire du chef d'assassinats en bande organisée afin d'identifier les auteurs matériels et les éventuels commanditaires des faits.
- Contexte : rivalités dans le cadre du trafic de drogue.



Procès

- Mars à avril 2026 à la Cour spéciale d'assises des Bouches-du-Rhône siégeant à Aix-en-Provence.
- Procès placé sous un dispositif de sécurité renforcé en raison de la personnalité des accusés et du contexte de criminalité organisée.
- Nombreux incidents émaillant les audiences avec des invectives émanant du box des accusés.



Délibéré

le 14 avril 2026

- Zaineddine Ahamada, présenté comme le tireur, Gabriel Ory, considéré comme une figure importante de la DZ Mafia, ainsi que de deux commanditaires du double assassinat : condamnation à 25 ans de réclusion criminelle.
- Adrien Faure, poursuivi en tant que complice du tireur : condamnation à 15 ans de réclusion criminelle.
- Un acquittement.



Suites judiciaires

- Le parquet général a interjeté appel des condamnations prononcées à l'encontre des accusés ainsi que de l'acquittement. Gabriel Ory a également fait part de son intention d'interjeter appel de sa condamnation.
- Le 9 juin 2026, Gabriel Ory a été placé en garde à vue pour des soupçons de préparation d'action violente et de projet d'évasion.



Impacts

- Le procès revêt également une dimension symbolique dans la mesure où il a conduit à la **condamnation de commanditaires et de dirigeants criminels** de la DZ Mafia et non simplement à celle d'exécutants.
- L'assassinat a été commis avant la structuration de la DZ Mafia et révélait la montée en puissance de certaines figures centrales du narcobanditisme marseillais.
- Les incidents ayant émaillé les audiences ont suscité un **débat sur le respect des droits de la défense, mis en balance avec le respect des règles déontologiques et le bon déroulement des procès** de criminalité organisée, opposant avocats et magistrats et conduisant à l'ouverture d'une enquête déontologique visant les conseils des accusés.